

Centre Jean-Pierre Timbaud

Évoluer, se transformer, réussir... Ensemble !



Bilan d'Activité 2021



Établissements et Services de Préorientation
Établissements et Services de Réadaptation Professionnelle
(ESPO et ESRP)

fagerh

Le Centre Jean-Pierre Timbaud est adhérent à la Fédération des Associations, Groupements et Établissements de Réadaptations pour les personnes en situation de Handicap.



PCIE Passeport de Compétences
Informatique Européen
ECDL European Computer
Driving Licence

Le **PCIE** est le standard mondial de la validation des compétences de base en informatique.

Bilan d'Activité 2021

Les contraintes liées à la crise sanitaire ont, cette année encore, fortement bouleversé notre quotidien, notre organisation et nos fonctionnements. Malgré cela, nous avons su maintenir une vraie dynamique qui nous a permis de mener à bien nos missions auprès des usagers accompagnés, d'atteindre nos objectifs et de relever les défis que nous nous étions fixés.

Notre CPOM actuel touche à sa dernière année, la négociation de notre nouveau CPOM 2022/2026 avec l'ARS tout au long de l'année a conduit à sa signature en décembre 2021 et fixé de nouveaux objectifs à atteindre pour les années à venir.

L'arrêté portant regroupement des ESRP Suzanne Masson et Jean-Pierre Timbaud a été prononcé par ARSIF le 19 mai 2021 et nous avons travaillé au rapprochement de nos deux établissements dès cette année. De ce fait, nous avons notamment ouvert le chantier du projet d'établissement commun aux deux structures, il sera finalisé au 1^{er} semestre 2022.

Nous avons obtenu la certification Qualiopi avec une forte mobilisation de nos équipes.

Avec le décret n°2020-1216 du 2 octobre 2020, le cadre juridique des CRP a été rénové. Outre une dénomination nouvelle, les missions des établissements et la diversité

des prestations ont été élargies et modifiées en profondeur. Les CRP deviennent des **Établissements et Services de Réadaptation Professionnelle : ESRP**.

Ce décret a élargi nos compétences et nos missions et mis en place un nouveau mode de fonctionnement et d'accompagnement. Ces nouvelles dispositions doivent permettre d'ouvrir et travailler des coopérations dans le secteur médico-social et de la formation.

La préoccupation permanente d'adaptation de notre offre aux besoins des publics nous a conduit à ouvrir de nouvelles actions comme **ARCC (Action de Renforcement des Compétences en Contexte professionnel)**. Un travail d'ingénierie est en cours répondant à notre souhait de proposer des formations en lien avec les technologies nouvelles. D'ailleurs, la relance de notre politique d'investissements nous a permis de faire l'acquisition d'un outil pédagogique pour former aux technologies de l'industrie 4.0.

Le chantier sur le séquençage en CCP de nos formations est initié et se poursuivra tout au long de l'année prochaine. Il s'articulera avec la réflexion autour du préparatoire commun par filière et la nécessité de repenser l'implantation des formations sur les deux sites de l'établissement.

Nathalie GAMIOCHIPI
Directrice

»» Quelques chiffres 2021



22
arrêts de stage
(contre 23 en 2019)

216
sorties de stagiaires
(contre 261 en 2019)

202
stagiaires accueillis
en 2019 répartis sur
14 sections (268 sta-
giaires en 2018 ré-
partis sur 18 sections)

»» Démarche qualité En amont du qualifiant

Informations préalables, admission, accueil

Très satisfaisant(e)	52 %
Satisfait(e)	47 %
Peu satisfait(e)	1 %

Restauration, conditions d'hygiène, de sécurité et de travail

Très satisfaisant(e)	55 %
Satisfait(e)	30 %
Peu satisfait(e)	15 %

Accompagnement MPS, accompagnement paramédical, actions de prévention

Très satisfaisant(e)	29 %
Satisfait(e)	43 %
Peu satisfait(e)	10 %
Pas satisfait(e)	2 %
Non concerné(e)	16 %

Individualisation des parcours, formation, recherche de stage

Très satisfaisant(e)	39 %
Satisfait(e)	54 %
Peu satisfait(e)	7 %

Recherche d'emploi et insertion

Très satisfaisant(e)	55 %
Satisfait(e)	36 %
Peu satisfait(e)	9 %



En amont du qualifiant

Pôle Projet

Comme en 2020, la situation sanitaire a encore bien impacté l'organisation des formations même si le travail à distance et l'engagement des professionnels a permis de minimiser ses effets.

Partant des besoins et constats sur les différentes actions que nous menons, nous avons développé cette année, une action de professionnalisation en situation de travail visant l'insertion dans l'emploi : le dispositif ARCC- Action de Renforcement des Compétences en Contexte Professionnel. Il s'agit de permettre aux stagiaires de développer leur employabilité en favorisant la montée en compétences pour atteindre l'opérationnalité nécessaire à la tenue du poste recherché. Cette formation alternée d'une durée de 8 mois, accueillera 20 stagiaires à l'année, la première session débutera en 2022.

Au cours de l'année 2021, le Pôle Projet a accueilli **138 stagiaires** répartis sur 4 actions et **8 sessions**

- **3 sections ACCES 5** de **24** stagiaires
- **2 sections RAN** de **14** stagiaires
- **1 section Atelier A.M.I.S** de **14** stagiaires de 16 à 26 ans
- **2 sections de FLE** **12** stagiaires

Dans le même temps, 132 stagiaires ont terminé leur parcours

- **3 sections Accès 5**
- **3 sections RAN**
- **1 section Atelier AMIS**
- **2 sections FLE**



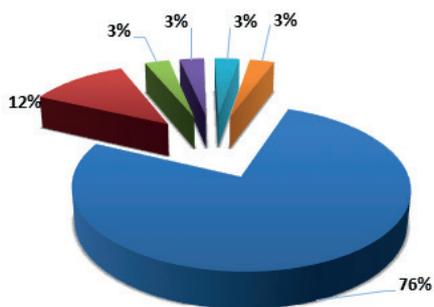
Parmi les **73 stagiaires** sortis de formation en 2021, **61** ont terminé l'action et **3** personnes ont quitté l'action avant la fin pour emploi.

96 % des stagiaires ayant mené l'action à son terme ont construit et validé un projet professionnel (**96 %** en 2019).

Parmi les **57 stagiaires** ayant formalisé un projet à l'issue de l'action Accès 5, les orientations se répartissent comme suit :

- **52** vers une formation qualifiante
- **8** vers une formation professionnalisante
- **2** vers une l'Entreprise Adaptée
- **2** vers le Milieu Protégé
- **2** vers la recherche d'emploi
- **2** vers d'autres actions : (**ARCC(insertion dans l'emploi)** et **FLE**)

Répartition Globale à l'issue d'Accès 5



Répartition des orientations en formation qualifiante par secteur :

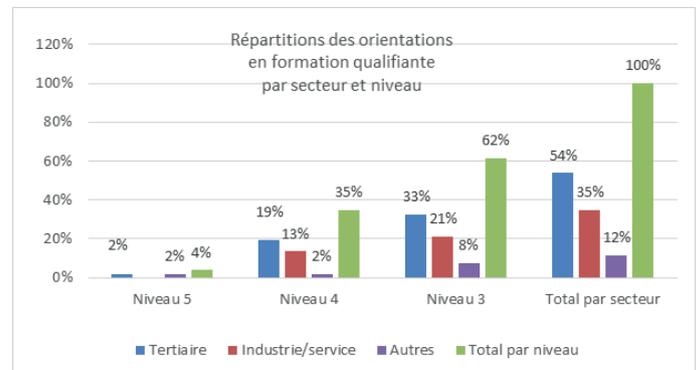
- Tertiaire = 54 %
- Industrie/Services = 35 %
- Autres = 12 %

Durant cette année, **34 stagiaires** ont bénéficié de soutien psychologique, par les psychologues de l'équipe dédiée. Les entretiens réguliers ont permis à ces stagiaires de surmonter ou de faire face à leurs difficultés et de poursuivre leur parcours d'élaboration de projet.

Les principaux motifs des demandes :

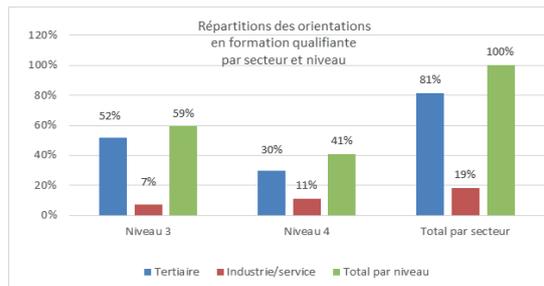
- Difficulté à accepter son handicap
- Difficultés familiales
- Difficultés relationnelles
- Anxiété face aux problèmes de santé
- Gestion des émotions
- Troubles de l'attention/concentration/mémorisation
- Besoin de réassurance

Lorsque la situation le nécessitait, les relais ont été pris avec les CMP ou les professionnels en libéral.



Sur les **41 stagiaires** sortis en 2021 :

- 37 personnes ont mené l'action jusqu'à son terme :
- 27 personnes se dirigent vers une formation qualifiante
- 2 personnes se dirigent vers une formation professionnalisante
- 3 poursuites d'élaboration de projet
- 2 soins
- 1 retour à l'emploi
- 1 FLE
- 1 création d'entreprise



Répartition des orientations en formation qualifiante par niveau :

- Niveau 4: 41 %
- Niveau 3 : 59 %

Répartition des orientations en formation qualifiante par secteur :

- Tertiaire : 81 %
- Industrie/Services : 19%



Sur les **8 stagiaires** sortis en 2021 :

- 7 personnes ont mené l'action jusqu'à son terme et 1 stagiaire s'est orienté en contrat de professionnalisation avant la fin de l'Atelier AMIS
- 2 s'orientent vers une formation qualifiante (2 niveau 3)
- 1 s'orientent vers une formation professionnalisante
- 1 en contrat professionnalisant
- 1 est dirigé vers le milieu protégé
- 3 poursuivent un accompagnement personnalisé incluant des soins

Au-delà de l'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel, le psychologue de l'équipe a réalisé des entretiens réguliers avec l'ensemble des stagiaires accueillis, au regard des fragilités liées à leurs situations de handicap et des difficultés rencontrées dans l'action :

- Difficultés cognitives
- Instabilité émotionnelle
- Difficultés relationnelles
- Accompagnement à l'autonomie
- Troubles envahissants de l'anxiété...

L'ergothérapeute intervient sur les actions Accès 5, Atelier AMIS et RAN. Ses principales activités pour l'année 2020 ont été les suivantes :

- Demandes par les médecins d'intervention en ergonomie :
 - Actions effectués auprès des stagiaires
 - Accompagnement au Projet professionnel
 - Suivi des Périodes en entreprise
 - Essais fonctionnels



Sur les **22 stagiaires** sortis en 2021 :
21 personnes ont mené l'action jusqu'à son terme et 1 stagiaire a arrêté son parcours pour raisons médicales. **14** stagiaires, soit près de **70%**, ont passé l'examen DELF (diplôme d'étude en langue Française) qui leur permet de valider leur niveau de maîtrise de la langue française :

- 7 passage DELF A1
- 11 passage DELF A2
- 1 passage DELF B2



»» Le qualifiant

Pôle Tertiaire

Au cours de l'année 2021, le Pôle tertiaire a accueilli **247** stagiaires répartis dans **6 actions** :

- 5 sections TCGI de 66 stagiaires.
- 6 sections EAA de 85 stagiaires.
- 1 section SA de 8 stagiaires.
- 3 sections SAMS de 37 stagiaires.
- 2 sections GP de 28 stagiaires.
- 3 section d'EAA DA de 23 stagiaires.

Pôle informatique

Au cours de l'année 2021, le **Pôle informatique** a accueilli **23** stagiaires répartis dans **2 actions**

- 1 section TSSR de 14 stagiaires.
- 1 section TRI de 9 stagiaires.

Pôle Industriel

Au cours de l'année 2021, le **Pôle Industriel** a accueilli **28** stagiaires répartis dans **3 actions**

- 1 section TRI de 8 stagiaires.
- 1 section TSSR de 14 stagiaires.
- 1 section TMI de 6 stagiaires.

Pôle Industriel

Au cours de l'année 2021, le **Pôle Industriel** a accueilli **18** stagiaires répartis dans **2 actions**

- 1 section EIMSA de 12 stagiaires.
- 1 section TMI de 6 stagiaires.

»» Se former et obtenir le titre

Pôle Informatique et Industriel

Cette année, **83 % de stagiaires** ont obtenu leur titre professionnel. L'année 2021 a été la continuité de l'année 2020 avec la crise sanitaire. Ce sont succédées en alternance de périodes de confinement et de déconfinement.

Les outils de communication à distance mis en place en 2020 nous ont permis de pouvoir continuer nos formations en distanciel. Cette situation anxiogène et très éprouvante pour nous tous à rendu compliqué l'obtention du titre pour une partie de nos stagiaires.

Les prolongations de formations accordées par la Région, nous ont permis de rattraper le retard et de nous familiariser à ces outils de communication à distance. L'implication des stagiaires dans leur processus de reconversion professionnelle et de l'investissement des équipes de notre établissement qui les accompagnent durant leur formation n'a pas faiblis malgré toutes ces difficultés. Les formations techniques comme TSSR et EIMSA s'en sont mieux sorties car elles ont pu bénéficier davantage de présentiel en raison de la nature pratique de ces formations.

Taux de réussite au titre par pôle de formation

- Pôle Tertiaire : 77,05 %
- Pôle Télécommunications & Industrie : 95 %

Taux de réussite au titre par niveau Télécommunications & Industrie

- Niveau 3 (ex niveau V) : 100 %
- Niveau 4 (ex niveau IV) : 64 %
- Niveau 5 (ex niveau III) : 100 %

Taux de réussite au titre par pôle de formation Télécommunications & Industrie

- Pôle Informatique : 90 %
- Pôle Industrie : 100 %

Taux de réussite au titre par formation

- TRTE : 64 %
 - TMI : 100 %
- Pas de passage de titre

Taux de réussite au titre par niveau Tertiaire

- Niveau 3 : 76,67 % (72,41 % en 2020)
- Niveau 4 : 59,09 % (71,88 % en 2020)
- Niveau 5 : 100 % (pas de passage de titre) niveau 5 en 2020)

Taux de réussite au titre par formation Tertiaire

- EAA + EAA-DA : 76,67 % (72,41 % en 2020)
- SA : 20 % (77,78 % en 2020)
- SAMS : 20 %
- TCGIa : 91,67 % (69,57 % en 2020)
- GP : 100 % (pas de passage de titre en 2020)

Taux de réussite au titre par formation Télécommunications & Industrie

- EIMSA : 100 %
 - TRTE : 90 %
 - CRCD : 100 %
 - VCM : 100 %
- Pas de passage de titre

Retrouver le chemin de l'emploi

Les personnes handicapées, dont le taux de chômage est deux fois plus élevé que la moyenne nationale, présentent toujours des difficultés d'insertion.

Avec un taux à 44 % (selon les situations connues), le résultat d'insertion de notre établissement est identique à celui de 2020 (36 %), mais reste convenable eu égard à la situation sanitaire et économique du pays.

Taux d'insertion par niveau Tertiaire

- Niveau 3 : 28,57 % (16,67 % en 2020)
- Niveau 4 : 21,21 % (21,88 % en 2020)
- Niveau 5 : 50 %

Taux d'insertion par niveau Télécommunications & Industrie

- Niveau 3 : 60 %
- Niveau 4 : 45 %
- Niveau 5 : 29 %

Taux d'insertion par pôle de formation

- Pôle Tertiaire : 39,22 % (25,40 % en 2020)
- Pôle Télécommunications & Industrie : 45 % (37 % en 2020)

Prévenir, accompagner, soigner

En 2021, nous avons reçu **496 dossiers** (332 dossiers en 2020) par les M.D.P.H, soit **164** de plus :

- **192 dossiers** en formation qualifiante (contre 129 en 2020)
- **304 dossiers** pour le pôle Projet (contre 203 en 2020)

Origines professionnelles des stagiaires :

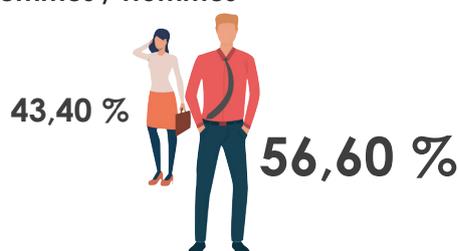
- **54,34 %** du commerces et services (61,76 % en 2020)
- **5,48 %** de l'administratif (5,29 % en 2020)
- **15,52 %** de l'industrie (15,88 % en 2020)
- **15,07 %** du bâtiment (6,48 % en 2020)
- **9,59 %** autres (10,59 % en 2020)

Moyenne d'âge

La moyenne d'âge des bénéficiaires de notre dispositif est de 41,2 ans (42,4 en 2020) :

- **11,63 %** de moins de 24 ans (8,06 % en 2020)
- **15,12 %** entre 25 et 34 ans (15,16 % en 2020)
- **26,74 %** entre 35 et 44 ans (26,54 % en 2020)
- **46,51 %** de plus de 45 ans (50,24 % en 2020)

Répartition Femmes / Hommes



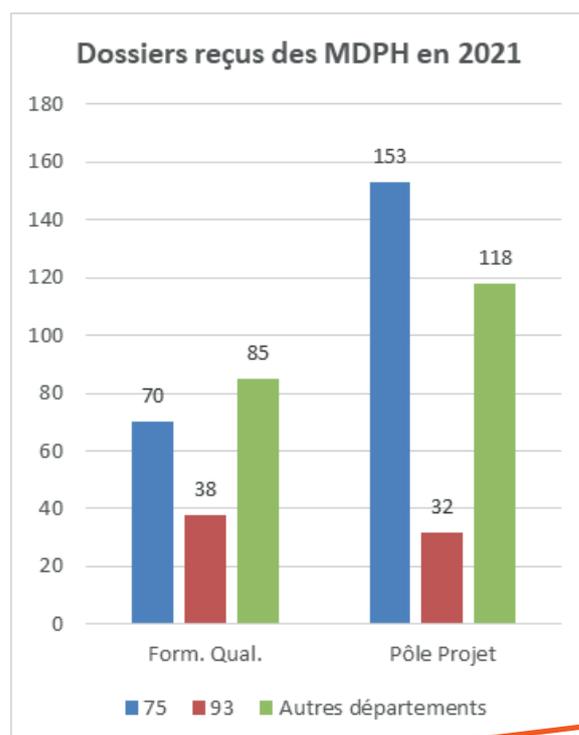
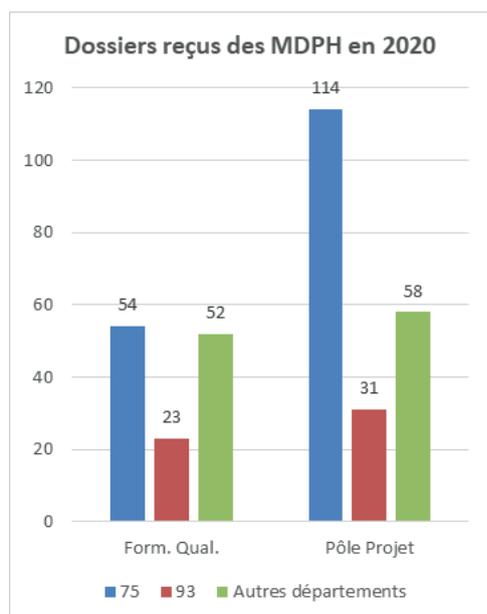
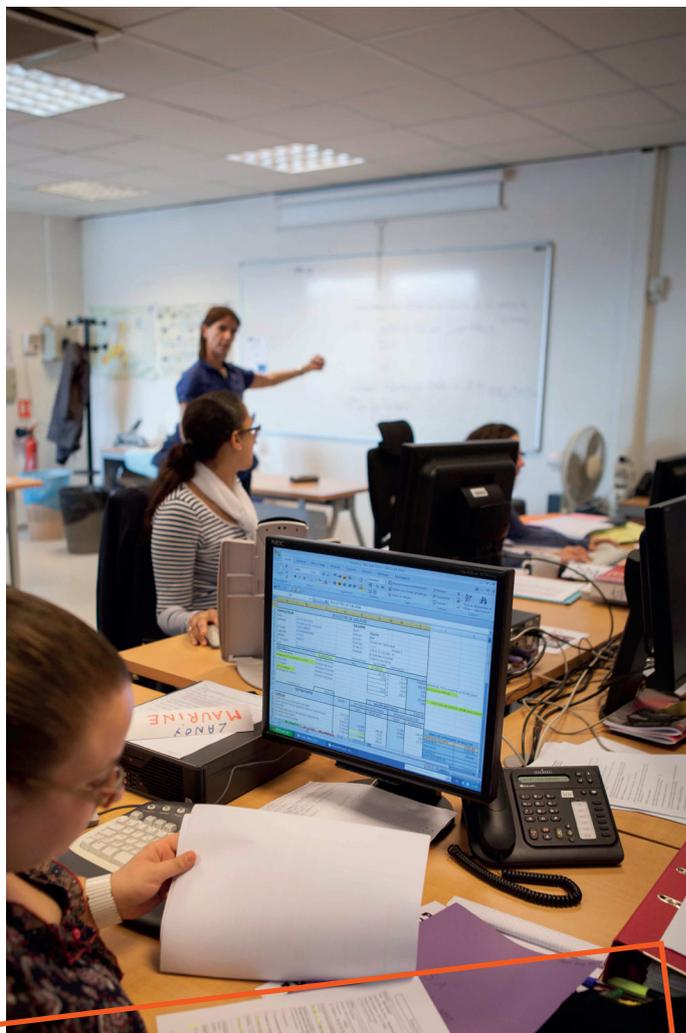
A l'entrée en formation

- **90,31 %** des stagiaires étaient en situation d'inactivité à l'entrée en formation (81,18 % en 2020).
- **26,3 %** des 258 stagiaires entrés n'ont pas travaillé depuis 5 ans voire plus (contre **29,7 %** en 2020).
- Parmi les **258 stagiaires** entrés en formation qualifiante, 194 d'entre eux avaient effectué **1 à 3** actions en amont (soit **75 %**)

Motifs de reclassement

Sur les stagiaires entrés en 2021 :

- **243** pour un motif en lien avec la médecine générale
- **50** pour un motif psychiatrique



Durant la formation

1 - Assistantes sociales :

- Les assistants sociaux du service ont assuré le suivi social de **24 sections** des pôles de formations.
-
- Parmi les **229 stagiaires** issus des **17 sections** sorties en 2021, **160** d'entre eux les ont sollicités (en dehors de l'entretien d'admission).
-
- L'activité globale a représenté la tenue de **830 entretiens** et la rédaction de **653 courriers**.
-
- Les assistants sociaux ont constitué **125 dossiers** auprès de l'**AGEFIPH** pour des demandes de subvention pour l'installation informatique à domicile dans le cadre de la crise sanitaire.

2 - Les médecins ont réalisé **1114 consultations** en 2021 contre **1027** en 2020.

3 - Soins infirmiers : 485

Dont :

Soins infirmiers courants : 467

Soins d'urgence : 7

Déclaration d'accident du Travail/trajet : 6

Transfert ambulance : 5

4 - Visites médicales : 412

Dont :

Visites d'entrée : 293

Visites systématiques : 94

Visites Sur Demande : 17



Dans un contexte de crise sanitaire, les infirmiers ont été particulièrement sollicités pour sensibiliser et informer les usagers sur la vaccination et les gestes barrières. Ils ont informé les usagers testés positifs au covid et cas contacts des démarches en vigueur selon le protocole national.

Les stagiaires ont aussi sollicité l'infirmierie et ont demandé des soins divers et variés, à différents moments de leur parcours : l'entrée en formation, autour des périodes en entreprise, à des périodes d'examen et avant la fin de stage.

D'autres stagiaires particulièrement fragilisés par leur état de santé sont amenés à fréquenter l'infirmierie quotidiennement pour recevoir des soins spécifiques.



Bilan de l'accompagnement en psychologie

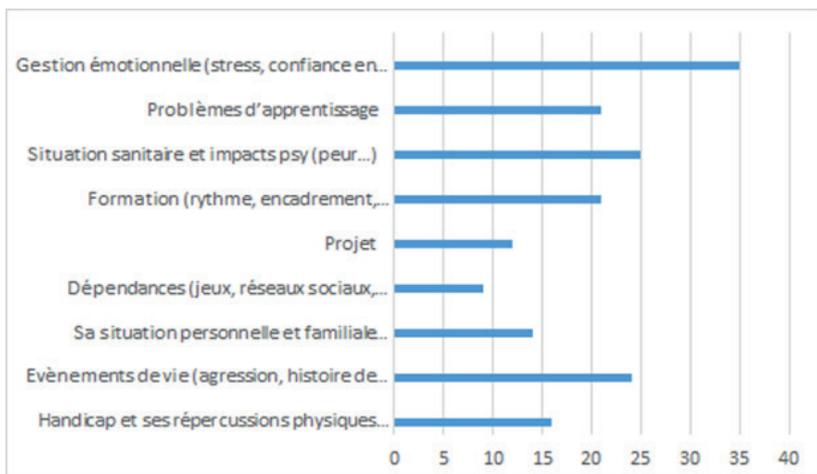
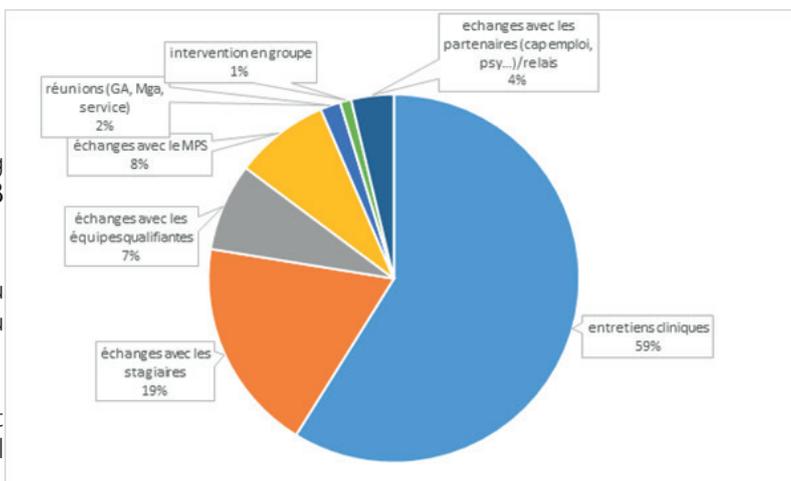
Activité globale en 2021

Faits marquants :

177 personnes bénéficient d'un suivi à moyen/long terme. 1170 entretiens cliniques réalisés et 608 échanges avec les équipes et/ou stagiaires.

Parallèlement à l'activité, un temps est consacré au DU de réhabilitation neurologique et l'obtention du titre en juin 2020.

Après l'année 2020 et ses confinements, 2021 s'est démarquée par l'alternance entre le Télétravail (Formation à distance) et le Présentiel.



L'hypothèse première de la fin des confinements au retour à un semblant de vie sociale et d'activité serait le constat d'un Mieux-être/ressenti de soulagement.

Si la stagnation des demandes d'entrée confirme cette hypothèse, l'évolution des motifs des entretiens des personnes en suivi ne va pas dans ce sens.

En effet, le constat est une augmentation de demandes pour **Difficultés** dans les relations interpersonnelles entre stagiaires, dans la dynamique des groupes

Des appréhensions

- Pour certains d'un éventuel reconfinement
- Et pour un grand nombre avec le retour en présentiel (rythme de travail, ré-organisation entre vie familiale et formation.) et/ou alternance entre la formation à distance et le présentiel

Violences intrafamiliales

Difficultés à se repositionner comme apprenant (cadre, travail à fournir...) et cognitives (concentration, mémoire...)

Cela entraîne d'emblée une

- **Augmentation des échanges** avec les équipes de formation
- **Des relais** vers des structures spécifiques (association d'aide aux victimes, Maison des Femmes...), suivis extérieurs
- **Des échanges** avec les référents orienteurs, les structures accompagnant le stagiaire dans son projet (Elan, Etap...) et les psychologues/psychiatres



Intervention de l'ergonome

L'ergonome est intervenue auprès de **79 stagiaires sortis** en 2021 (**60 Tertiaire, 9 TI et 10 RAN**) et **114 stagiaires entrés** en 2021 (**81 Tertiaire, 19 TI, 8 RAN et 6 FLE**), auxquels s'ajoutent les **49 stagiaires** suivis dans le cours de l'année (**39 Tertiaire, 10 TI**), soit un total de **242 stagiaires** sur **28 sections**, soit **68%** des stagiaires.

En amont de la formation

L'ergonome a effectué **10 évaluations** fonctionnelles soit **3 essais fonctionnels** « classiques » en (**EIMSA et TRI**) et **7** dans le cadre de la PAC, en collaboration étroite avec le médecin et l'infirmière en charge de cette prestation.

L'ergonome a également reçu **14 personnes** pour un bilan ergonomique en **EAA-DA** et **1 personne** dans le cadre d'une évaluation d'autonomie (en collaboration avec l'ergothérapeute).

Elle également participé à l'accueil de visiteurs en EAA-DA pour présenter sa prise en charge spécifique sur ce dispositif.

En cours de formation

L'accompagnement ergonomique consiste principalement à la mise en place, le suivi et la validation des aménagements techniques et/ou organisationnels des postes de travail des stagiaires.

Toutefois ces interventions individuelles sont toutes précédées d'une intervention collective « *Approche ergonomique d'une situation de travail* » adaptée à chaque métier enseigné ; cette séquence a pour objectif de permettre aux stagiaires de s'imprégner de la démarche d'intervention ergonomique et ainsi de mieux adhérer à la co-construction de l'aménagement éventuel de leur propre poste de travail ; **8 séquences** ont été animées en 2021.

La particularité de cet accompagnement ergonomique pour l'année 2021 est qu'il s'est étendu au « *télétravail* » avec une recherche importante de matériel adapté pour faciliter le distanciel. En effet, les stagiaires m'ont beaucoup sollicitée pour les aider à rechercher un siège adapté à leur problématique et à leur budget, même si ces recherches ne se sont pas toutes concrétisées.



Le suivi des stagiaires sortis en 2021 représente **79 %** des stagiaires du secteur **Tertiaire**, **38 %** des stagiaires du secteur **TI** et **71 %** des stagiaires du **Pôle Projet** (hors Accés 5, AMIS et 1 RAN) ce qui fait un total général de **63 %**.

L'ergonome travaille en interdisciplinaire avec les autres membres de l'équipe MPS et avec les équipes pédagogiques; elle participe, dans la mesure de sa disponibilité, aux réunions institutionnelles d'accompagnement. (**14 GA et 7 MGA**).

En 2021, une séquence (co-animée par l'ergonome et le RGF) de présentation de la demande d'Aménagement du Titre a été mise en place pour toutes les formations tertiaires. A la suite de cette présentation, chaque stagiaire qui en fait la demande se voit remettre un formulaire de demande d'aménagement du titre où figurent les aménagements effectués par l'ergonome.

Les formulaires ainsi collectés par l'ergonome sont transmis à la DRIETS par le secrétariat de formation. Cela a concerné **7 sections** en 2021.

En aval de la formation

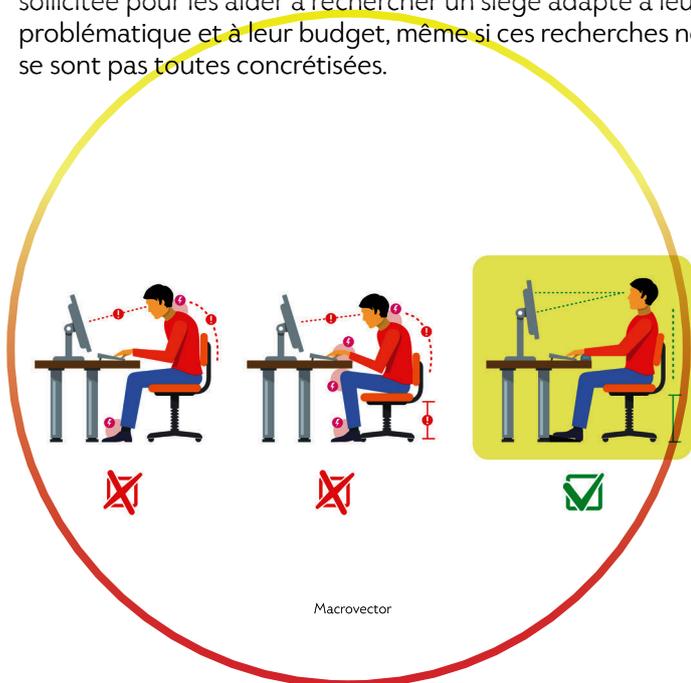
L'ergonome est intervenue auprès d'une ancienne stagiaire pour des conseils sur l'aménagement de son poste de travail en entreprise.

Institution

L'ergonome a participé à la mise en place de la PAC avec plusieurs réunions.

En général

En 2021, comme en 2020, l'activité de l'ergonome a été marquée par l'accompagnement spécifique des stagiaires dans le cadre du télétravail mais également par sa participation active dans le cadre de la PAC.



Les Groupes d'Accompagnement

Un **Groupe d'Accompagnement [GA]** est constitué à l'entrée de chaque session. Cette structure interdisciplinaire associe différents intervenants institutionnels dans l'objectif de trouver ensemble une complémentarité et une cohérence d'actions à mener au service de la personne accueillie.

En 2021 se sont tenues **75 réunions de GA** et **39 Mini-GA**, soit **114 réunions** (contre **88** en 2020 : **32 GA** et **56 MGA**).

»» L'infrastructure, les équipements, la restauration, l'hygiène

HPE

Comme pour tous dans la dernière période, la crise sanitaire a fortement marqué l'activité du service HPE. Les agents de ces équipes ont rapidement pris conscience des attentes qui pesaient sur eux et de l'importance de leur contribution pour limiter le risque de contamination. Il a fallu se réinventer dans l'urgence et revoir nos méthodes dans la réalisation de notre prestation.

La reprise après la période du premier confinement a été accompagnée par des personnels spécialisés de l'hôpital Pierre Rouquès. Ils sont venus apporter leur expertise aux équipes techniques (Restauration, Maintenance et HPE) afin que l'activité se réalise dans les meilleures conditions de sécurité possibles pour les personnels et pour les sensibiliser aux règles élémentaires d'intervention en période épidémique.

La priorité a été donnée aux techniques de désinfection, avec des produits spécialement conçus pour la lutte contre les virus, et la mise à disposition de matériel facilitant les bonnes pratiques (multiplication des distributeurs de gel hydro alcooliques, de papier essuie-mains, poubelles à pédales pour masques et mouchoirs usagés...).

Pour s'assurer de l'efficacité de notre démarche, des documents de traçabilité ont été réalisés et sont mis à jour au quotidien par les agents de l'équipe HPE.

Malgré les contraintes de la situation et les appréhensions générées par le climat anxieux, l'équipe HPE en première ligne des intervenants contre la diffusion de la pandémie, se mobilise pour répondre au mieux à l'urgence de la période.

Restauration

Sur le site de Jean-Pierre Timbaud, on comptabilise **16 413 repas** pour cette année.

Le travail de mutualisation des organisations est poursuivi. On constate une maîtrise budgétaire et une gestion affinée :

- Prévisionnelle des repas avec un équilibre de grammage.
- Organisationnelle des effectifs adapté.
- Un budget cible.
- Planification de la fréquentation du restaurant en fonction de l'activité (PAE, Petits déjeuners, journée fin de mois, événements, personnes extérieures, etc...).



Une assistance technique de la société Elior

De la sorte, nous avons affiné notre partenariat des approvisionnements et de l'assistance technique avec la société Elior. De même, nous avons plusieurs salariés qui sont montés compétence suite à des formations longues.

Cependant cette année fût marquée par le prolongement de la crise épidémique du Covid et nous nous sommes adaptés en continu aux différentes réglementations en vigueur, tout en déployant les efforts afin que le service de restauration soit disponible pour l'ensemble des utilisateurs étant autorisés à se déplacer.

Les formations dispensées au centre Jean-Pierre Timbaud

Le Centre Jean-Pierre Timbaud propose 10 formations qualifiantes, sanctionnées par un titre professionnel délivré par le Ministre chargé de l'Emploi et réparties dans deux Pôles : Tertiaire et Télécommunications & Industrie. L'établissement propose également 4 actions en amont du qualifiant au sein d'un Pôle Projet : Accès 5, l'Atelier A.M.I.S. et une Remise À Niveau.

Pôle Projet

Accès 5 (6 mois)

Faire émerger et formaliser le projet professionnel du stagiaire, lui permettre de le vérifier et de trouver la structure adaptée à sa réalisation.

Remise À Niveau - R.A.N (6 mois)

Construire un parcours individualisé de réactivation des apprentissages et de réactualisation des savoirs de base, en vue d'une entrée en formation qualifiante.

L'Atelier A.M.I.S. (9 mois)

Ce nouveau dispositif est à destination des jeunes de 16 à 26 ans en situation de handicap dont l'objectif est de favoriser l'accès à l'emploi. Il se décline en 3 objectifs opérationnels : professionnel, pédagogique et éducatif.

Français Langue Étrangère (F.L.E.)

Pour chaque stagiaire, la formation en Français Langue Étrangère (F.L.E.) doit favoriser l'apprentissage et la maîtrise de la langue française dans une perspective de réadaptation professionnelle et sociale.

Elle s'inscrit dans une démarche active d'insertion.

Pôle Tertiaire

Gestionnaire de Paie (Niveau III - 12 mois)

Il/elle assure le suivi du dossier social de l'entreprise et élabore les bulletins de paie et déclarations sociales.

Technicien-ne en Comptabilité et Gestion avec Informatique appliquée (Niveau IV - 20 mois)

Permet d'accéder à des fonctions multiples : tenue et organisation de la comptabilité de l'entreprise ; analyse des résultats, prévision des besoins ; construction des budgets ; aide à l'informatisation.

Secrétaire Assistant-e (Niveau IV - 19,5 mois)

Il/elle occupe un poste polyvalent qui lui permet d'assurer les fonctions classiques de secrétariat dans les deux langues (Français/Anglais). Il/elle participe également aux choix liés à la gestion de l'entreprise.

Secrétaire Assistant-e Médico-Social-e

(Niveau IV - 19,5 mois)

Il/elle prend en charge, au sein des structures médicales, et sociales, et dans un environnement informatisé, les travaux administratifs et la logistique des différents services spécialisés.

Employé-e Administratif-ve et d'Accueil

(Niveau V - 16 mois)

Il/elle assure le suivi et le traitement administratif des tâches courantes (options secrétariat, comptabilité, fonction publique).

Employé-e Administratif-ve et d'Accueil, Dispositif Aménagé (Niveau V - 19 mois)

Le rythme et l'organisation de la formation sont adaptés. Elle a pour objectif de personnaliser le parcours de chaque stagiaire en tenant compte de la spécificité de son handicap.

Pôle Télécommunications & Industrie

Technicien-ne Réseaux IP (Niveau IV - 22 mois)

Le/la technicien-ne réseaux IP intervient sur l'architecture du réseau local pour l'étendre, le modifier ou diagnostiquer un dysfonctionnement. Il/elle installe et maintient des solutions VDI telles que la téléphonie sur IP (Voix), les serveurs de fichiers et imprimantes déployées sur le réseau local (Données) ou des installations simples de vidéo-surveillance (Images) ou autre solution domotique. Il/elle connecte sur le réseau des postes de travail, des imprimantes, des téléphones, des caméras et tout autre équipement numérique et effectue auprès de l'utilisateur la recette de cette installation.

Technicien-ne Supérieur-e Systèmes et Réseaux (Niveau III - 22 mois)

Il/elle participe à la mise en service et au maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique. Il intervient sur les systèmes et les réseaux, sur les éléments matériels et logiciels qui composent l'infrastructure, afin d'offrir aux utilisateurs et aux clients le niveau de service attendu par l'entreprise. Il/Elle assiste les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique. Quotidiennement il/elle vérifie que les sauvegardes de tous les éléments de l'infrastructure (serveurs et équipements actifs du réseau) ont été réalisées, il/elle surveille tous les équipements systèmes et réseaux et les journaux de sécurité et réagit lorsqu'il/elle reçoit des alertes.

Électricien-ne d'Installation et de Maintenance des Systèmes Automatisés (Niveau V - 18 mois)

Il/elle réalise l'installation, la maintenance préventive ou corrective d'équipements automatisés.

Ses interventions sont déclinées suivant deux activités types, caractéristiques des organisations et de la structure de l'emploi :

- Installer des équipements automatisés.
- Assurer la maintenance d'équipements automatisés.

Technicien-ne de Maintenance Industrielle (Niveau IV - 20 mois)

Il/elle participe à l'ensemble des activités permettant de rétablir et de conserver les équipements de production industrielle ou d'exploitation dans un état de fonctionnement optimal. Il intervient sur des équipements de technologies variées (électricité, automatismes industriels, pneumatique, hydraulique, mécanique).



Jean-Pierre
TIMBAUD
Réadaptation professionnelle et sociale

Un établissement de l'Association Ambroise Croizat

Ambroise
CROIZAT
l'innovation sociale

Centre Jean-Pierre Timbaud

60 Rue de la République
93108 MONTREUIL CEDEX

Téléphone : 01 48 18 22 22

Fax : 01 48 18 22 00

Courriel : contact@jptimbaud.fr